

# SERVICE DES ESPACES VERTS

## VERS UNE OPTIMISATION DES MOYENS POUR METTRE EN VALEUR UN POTENTIEL NATUREL EXTRAORDINAIRE

Le comité des villes et villages fleuris vient de confirmer le maintien du label 3 fleurs pour Grasse, après une visite de contrôle au cours de l'automne dernier. Une reconnaissance qui valorise tous les efforts de la commune pour créer un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des touristes. Fleurissement, place du végétal dans l'aménagement des espaces publics, espaces paysagers respectueux du patrimoine et de l'identité territoriale, créativité, esthétique urbaine, consommation raisonnée de la ressource en eau, diminution des pesticides, valorisation des déchets verts, consommation raisonnée de l'énergie et des hydrocarbures, éducation à la biodiversité mais aussi préservation du lien social, cadre de vie, animations et valorisations touristiques sont des critères essentiels de l'évaluation. Un satisfecit pour la ville de Grasse, riche d'un territoire de 4444 hectares dont 1543 hectares de forêts et de garrigue, véritable poumon vert du territoire.

### LE SERVICE DES ESPACES VERTS

En charge de ce patrimoine naturel, le service des espaces verts de la ville compte 33 agents qui oeuvrent au quotidien autour de trois grandes missions :

- \* L'entretien général des espaces verts (tonte, désherbage, plantations, binage, études paysagères), la gestion et l'optimisation des systèmes d'irrigation ainsi que les traitements phytosanitaires.
- \* La gestion des serres municipales en charge de la décoration végétale des bâtiments publics et des décorations temporaires et événementielles (plus de 350 en 2014, dont les très emblématiques fêtes du jasmin et d'ExpoRose)
- \* L'entretien des terrains communaux (talus, bords de route, promenade verte du canal, sécurisation des sentiers forestiers), la maintenance du matériel et la gestion des 9 aires de jeux de la ville.

David BETTINI, chef de service, commente : *le maintien de la 3e fleur pour Grasse est une satisfaction partagée avec l'office du tourisme et les services de la proximité, du patrimoine, du service Ville d'Art et d'Histoire, de l'événementiel et des fêtes. Sans une vision transversale, nous ne pourrions obtenir de résultat. Dès l'instant où le parc naturel est en territoire urbain, les actions des uns ont une incidence sur le travail des autres.*



**4444 HECTARES D'ESPACES VERTS  
DONT 1543 HECTARES DE FORÊTS  
ET DE GARRIGUES**



*Le mois prochain, un article sur les ravages du charançon rouge sur les palmiers Phoenix du Pays de Grasse. Arrêté ministériel et protocole d'abattage des arbres atteints.*

### VISER L'EXCELLENCE

La perspective d'une quatrième fleur vient à l'esprit, même si les critères pour l'obtenir semblent très ambitieux. Peu de villes du sud en sont dotées et elles sont souvent côtières comme Cannes, Nice ou Hyères, une référence pour la profession. C'est un objectif d'excellence extrêmement motivant pour nos équipes mais il faudra du temps pour l'atteindre, confie encore David BETTINI. *Le territoire est immense, le patrimoine arboré du centre-ville est vieillissant, chaque amélioration coûte cher. Avec nos moyens, nous nous employons à améliorer l'existant avec souvent beaucoup d'enthousiasme de la part des équipes.*

L'enthousiasme, il est palpable lors d'ExpoRose par exemple, rendez-vous annuel des savoirs, moment privilégié où les équipes construisent de toutes pièces un écrin pour les roses. Tous les services concernés se mettent autour d'une table, chacun jette ses idées en fonction du thème choisi puis des croquis sont faits, validés et réalisés, tout cela en moins de dix jours. D'autres exemples moins prestigieux mais tout aussi édifiants nous viennent des

chiffres : 50 000 plantes annuelles ou bisannuelles sont plantées par an - 3600 plants de lavande sous le seul giratoire de l'Alambic. 137 suspensions fleuries sont exposées de mai à fin octobre. Les tapis fleuris, moins consommateurs d'eau que les gazons, sont renouvelés deux fois par an sur tous les ronds-points de la ville.

L'excellence, c'est aussi l'optimisation des moyens avec une gestion différenciée des espaces verts selon cinq niveaux d'entretien : entretien intensif de niveau 1 pour les espaces verts horticoles (jardins), entretien très régulier de niveau 2 pour les espaces verts soignés (entrées de ville, squares, giratoires du centre), entretien assez régulier de niveau 3 pour les espaces verts traditionnels (accompagnement de voirie, giratoires de transition), entretien limité au strict nécessaire de niveau 4 pour les espaces verts extensifs (balades vertes, zones de repos) et entre tien de niveau 5 pour les espaces verts naturels (conservation de la nature et sécurisation uniquement).

*L'objectif de cette gestion différenciée, reconnue et saluée par les experts du label villes et villages fleuris, est d'augmenter la valeur écologique des sites sans remettre en cause leurs qualités esthétiques ni leur vocation,* explique encore David BETTINI.

### QUELQUES SOUHAITS POUR L'AVENIR

Parmi les souhaits du service des espaces verts, il y a le respect par la population du travail réalisé par les agents. *Nous devons lutter contre l'incivisme : déjections canines, vol de végétaux et vandalisme sur les aires de jeu sont monnaie courante et méritent d'être durement sanctionnés. Plus positivement, la volonté de promouvoir la forêt comme lieu de promenade : nous voudrions passer de la simple mise en sécurité de la forêt à la création de sentiers botaniques de découverte des espèces : garrigue, genêts en fleurs au printemps, thym, romarin, pistachier, ciste dit « messugues » en patois. Une belle manière de faire découvrir notre arrière-pays et d'offrir une alternative au tourisme côtier.*